



Vente aux Enchères

Mardi 18 Décembre 2018
à 14 h 00 (visite 13h00)



**



à (14700) FALAISE
6, RUE Pierre et Marie Curie

**

Gros Œuvre & Second Œuvre



Matériaux, Aménagement
et Bricolage
Levage

Etude de Maître Marc BESNARD

A Orbec (02.31.32.77.06 & 06.83.74.62.16.)



www.huissierjustice.fr

LISTE DES LOTS

Lot n° 0 – Un véhicule de marque RENAULT, de couleur blanche, modèle « Clio », année 2008, 175 000 kilomètres environ.



Lot n° 1 – Un chariot élévateur FENWICK, année 2005, 2530 heures de fonctionnement.



Lot n° 2 – Une chargeuse MANITOU, modèle MC30, année 2003, présentant 2470 heures de fonctionnement.



Lot n° 3 – Un camion de marque VOLVO, avec benne et grue de chargement, ayant pour première date de circulation le 28 juin 2003, et 466 460 kilomètres.



Lot n° 4 – Neuf travées de racks (une travée s'entend de plusieurs modules rassemblés en ligne).



Lot n° 5 – Un transpalette.



Lot n° 6 – Un lot de CANTILEVER.



Lot n° 7 – Un lot de CANTILEVER.



Lot n° 8 – Un lot de CANTILEVER.



Lot n° 9 – Un lot de fers à ciment.



Lot n° 10 – Un rack avec lots de bois, de tuiles, et d'éléments en ciment.



Lot n° 11 – Un lot de fers à béton avec racks.



Lot n° 12 – Un lot de vieux racks.



Lot n° 13 – Un lot de tuiles.



Lot n° 14 – Un lot de rails métalliques.



Lot n° 15 – Trois rouleaux de drains.



Lot n° 16 – Un rack en bois avec éléments de tubulures PVC et lames PVC.



Lot n° 17 – Un rack CANTILEVER.



Lot n° 18 – Un lot de bois.



Lot n° 19 – Un lot de boisseaux et de briques.



Lot n° 20 – Un lot de pavés et divers éléments.



Lot n° 21 – Un lot de kits piliers MISTRAL.



Lot n° 22 – Un lot de parpaings et d'éléments en ciment, dont bancheurs.



Lot n° 23 – Un rack CANTILEVER.



Lot n° 24 – Un lot de vieux racks, ainsi que l'ensemble des éléments de couverture et divers, dont divers regards, et quelques palettes de tuiles



Lot n° 25 – Un transpalette.



Lot n° 26 – Un important lot de fumisterie, avec ses racks et gondoles de rangements.



Lot n° 27 – Un petit rack métallique et le lot de Vélux qu'il contient.



Lot n° 28 – Un lot de portes.



Lot n° 29 – Une bobine de tubage de 180.



Lot n° 30 – Une bobine de tubage de 100.



Lot n° 31 – Une bobine de tubage de 100.



Lot n° 32 – Un lot de bobines de treillis de carreleur.



Lot n° 33 – Un lot de bobines de polyane.



Lot n° 34 – Une machine à souffler la laine de roche et son tuyau.



Lot n° 35 – Une échelle en aluminium à deux pans.



Lot n° 36 – Un lot d'ardoises fibro.



Lot n° 37 – Un lot d'isolants : laine de verre, laine de roche et ACTIS.



Lot n° 38 – Un lot de dalles de terrasse en bois.



Lot n° 39 – Un lot de portes de garage.



Lot n° 40 – Un lot de tôles ondulées en ciment.



Lot n° 41 – Un lot de trois palettes de cloisons alvéolaires.



Lot n° 42 – Un lot de PLACOMUR performance.



Lot n° 43 – Un lot de laine de roche ROCKWOOL.



Lot n° 44 – Un lot de laine de verre ISOVER-KNAUF.



Lot n° 45 – Une palette de TMS (Recticel).



Lot n° 46 – Un lot de laine de roche ROCKWOOD.



Lot n° 47 – Un lot de crochets à ardoises.



Lot n° 48 – Un lot de laine de verre ISOVER-KNAUF.



Lot n° 49 – Un lot de divers matériaux en poudre (enduit, colle, joints...).



Lot n° 50 – Un lot d'éléments en béton cellulaire.



Lot n° 51 – Un lot de balles de fibre de bois.



Lot n° 52 – Un lot de sacs de mortier de 25 kgs.



Lot n° 53 – Un lot de piquets autoclaves.



Lot n° 54 – Un lot de hourdis plastique.



Lot n° 55 – Un lot de Vélux.



Lot n° 56 – Une échelle à un pan.



Lot n° 57 – Un escabeau en aluminium à cinq marches.



Lot n° 58 – Une échelle en aluminium à un pan.



Lot n° 59 – Une échelle en aluminium à deux pans.



Lot n° 60 – Un présentoir à panneaux horizontaux.



Lot n° 61 – Un présentoir à panneaux horizontaux.



Lot n° 62 – Un présentoir à panneaux horizontaux.



Lot n° 63 – Un présentoir à panneaux horizontaux.



Lot n° 64 – Un grand présentoir à panneaux vertical, à volets.



Lot n° 65 – Quatre présentoirs à dalles de carrelage.



Lot n° 66 – Trois modules de présentoir de parquets.



Lot n° 67 – Un lot de gondoles.



Lot n° 68 – Un rack à bois.



Lot n° 69 – Un lot de bois.



Conditions de vente

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue n'engagent la responsabilité de l'Huissier de Justice que compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente.

Une exposition préalable publique et accessible à tous sur rendez-vous, permettant aux acquéreurs de se rendre compte durant le temps nécessaire de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Les dimensions et références sont données à titre indicatif. De même les acheteurs ayant pu lors de la visite examiner les lots vendus, les photographies, présentations, appellations, descriptions du catalogue, ne sont pas contractuels mais constitue un simple support de confort pour les adjudicataires ; ils ne sauraient donner lieu à **aucun recours**.

Les biens sont vendus en l'état où ils se trouvent, sans aucune réserve, ni recours, contre le vendeur ou l'Officier vendeur.

La vente est faite au comptant. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. Il paiera en sus des enchères les frais suivants : **14,40 % TTC**. 5 % à la charge du vendeur.

Paiement au comptant, par chèque de banque, chèque et lettre accreditive, ou en numéraire jusqu'à la somme de 1.000,00 Euros frais compris et avec impossibilité de scinder le paiement.

Pour les véhicules, frais de contrôle technique en sus à la charge de l'acheteur, ainsi que la redevance OTC pour les poids lourds.

Enlèvement immédiat après la dernière adjudication.

En cas de paiement par chèque, le retrait des objets ou machines pourra être différé jusqu'à bon encaissement du chèque. Une fois l'adjudication prononcée, les objets adjudgés sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur: le magasinage des objets ou des machines n'engage pas la responsabilité de l'Huissier de Justice. Les frais de magasinage sont à la charge de l'acquéreur. L'Huissier de Justice se charge d'exécuter les ordres d'achats qui lui sont confiés en particulier par les amateurs ne pouvant assister à la vente. L'acquéreur devra assurer par lui-même les biens dont il se sera porté adjudicataire, ainsi que les personnes missionnées par lui pour procéder au démontage, au magasinage, et à l'enlèvement des biens dont il s'est porté acquéreur à la vente. Les frais éventuels de dépollution lié au démontage, à l'enlèvement et/ou au transport des biens adjudgés, sont à la charge de l'adjudicataire.

Adjudication au plus offrant après trois criées.

Lorsqu'un acheteur se trouve dans l'impossibilité de payer le prix et (ou) les frais de la vente, il est procédé à une nouvelle vente dite " sur folle enchère ".

Elle est effectuée aux " risques et dommages " de l'acheteur défaillant qui est appelé fol enchérisseur, ce qui signifie que si la nouvelle vente est effectuée à un prix inférieur, le fol enchérisseur sera contraint de payer la différence.

La vente est faite dans l'ordre du catalogue. Toutefois l'Huissier de Justice se réserve de changer cet ordre selon les nécessités de la vente, de même qu'il se réserve d'adjoindre de nouveaux lots, ou des lots supplémentaires, comme de retirer des lots, ou de scinder les lots présents au catalogue, ou à la liste des lots.

Ordres d'achats et enchères par téléphone

Les ordres d'achats et les demandes d'enchères par téléphone doivent nous parvenir par écrit et, au plus tard la veille de la vente. Il convient de nous fournir obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou vos coordonnées bancaires, avec le numéro de téléphone de votre banque.

Les ordres d'achats et enchères par téléphone étant de simples facilités, ils ne peuvent engager, en cas d'inexécution, ou de mauvaise exécution, la responsabilité de l'Huissier de Justice à quelque titre que ce soit.

**